

Recherches sociographiques



L'exode des jeunes du milieu rural: en quête d'un emploi ou d'un genre de vie

Jacques Roy

Volume 33, numéro 3, 1992

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/056709ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/056709ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Roy, J. (1992). L'exode des jeunes du milieu rural: en quête d'un emploi ou d'un genre de vie. *Recherches sociographiques*, 33(3), 429–444.
<https://doi.org/10.7202/056709ar>

Résumé de l'article

L'auteur rend compte des principales conclusions d'une recherche réalisée auprès de 423 jeunes âgés de 13 à 20 ans et résidant dans la M.R.C. rurale du Haut-St-François, en Estrie. Plus précisément, il discute des différents facteurs associés au désir d'exode des jeunes ; il met en évidence l'existence de deux catégories de facteurs, les uns tenant au marché du travail et les autres relatifs à la quête d'un milieu plus en accord avec le genre de vie recherché. Ces deux catégories de facteurs seraient, selon lui, indissociables dans l'examen du phénomène d'exode des jeunes.

L'EXODE DES JEUNES DU MILIEU RURAL: EN QUÊTE D'UN EMPLOI OU D'UN GENRE DE VIE

Jacques ROY

L'auteur rend compte des principales conclusions d'une recherche réalisée auprès de 423 jeunes âgés de 13 à 20 ans et résidant dans la M.R.C. rurale du Haut-St-François, en Estrie. Plus précisément, il discute des différents facteurs associés au désir d'exode des jeunes; il met en évidence l'existence de deux catégories de facteurs, les uns tenant au marché du travail et les autres relatifs à la quête d'un milieu plus en accord avec le genre de vie recherché. Ces deux catégories de facteurs seraient, selon lui, indissociables dans l'examen du phénomène d'exode des jeunes.

À la faveur de récents mouvements sociaux dénonçant les conditions de sous-développement dans un bon nombre de milieux ruraux, mouvements qui ont donné naissance entre autres au manifeste de la coalition Urgence rurale du Bas-Saint-Laurent (1990) et aux états généraux du monde rural en février 1991, une nouvelle prise de conscience surgit dans les communautés rurales provoquant ainsi de nouveaux débats sociaux sur le développement du Québec. Parallèlement, le Conseil des affaires sociales du Québec (C.A.S.) a publié deux rapports sur la question des communautés en voie de désintégration (*Deux Québec dans un*, 1989; *Agir ensemble*, 1990). Ces rapports ont mis en évidence l'existence de deux types de communautés au Québec, celles en expansion démographique et sociale, principalement les banlieues, et celles en voie de désintégration démographique et sociale, le milieu rural et les quartiers défavorisés des centres-villes.

La notion de « désintégration des communautés locales », telle que proposée par le C.A.S., dans la foulée des travaux de Charles CÔTÉ (1987), a permis une relecture de la réalité rurale et la formulation de nouvelles hypothèses quant aux causes du phénomène, entre autres quant à l'emplacement géographique des ressources de l'État depuis 1960 et à la mobilité géographique et sociale des jeunes et des

travailleurs adultes migrant vers les centres urbains (C.A.S., 1989; CÔTÉ, 1987; LANGLOIS *et al.*, 1990). Ce phénomène de désintégration interpelle en particulier le réseau des affaires sociales qui, par l'intermédiaire de Départements de santé communautaire (D.S.C.) et de Centres locaux de services communautaires (C.L.S.C.) préoccupés par les effets du sous-développement des communautés sur la santé des populations locales, ont engagé tantôt une réflexion sur le sujet¹, tantôt des interventions dans le milieu. Le C.L.S.C. Fleur de Lys figure parmi les établissements du réseau des affaires sociales qui s'intéressent activement au phénomène de désintégration des communautés locales; notre recherche porte précisément sur le territoire desservi par ce C.L.S.C. situé en milieu rural, à l'est de Sherbrooke, en Estrie.

Le C.A.S. a identifié trois caractéristiques majeures qui nous ont servi à qualifier le degré de désintégration des communautés. En premier lieu, la dynamique démographique: des pertes de population, enregistrées sur un intervalle de 10 à 15 ans, constituent un premier signe de déclin annonçant un sous-développement social progressif. Selon son rapport de 1989, 42,1 % de la population du Québec habitait en 1981 une localité ayant accusé une diminution de population sur une période de dix ans, soit de 1971 à 1981.

La seconde caractéristique retenue par le C.A.S. a trait au phénomène des migrations intérieures: les pôles de développement urbains drainent les populations rurales et les banlieues tirent largement profit de ces mouvements démographiques, qui ont connu un essor constant à compter des années 1960 en particulier. Les banlieues sont gonflées à bloc de jeunes familles, d'enfants et de personnes actives sur le marché du travail alors que les communautés rurales sont en proie au vieillissement accéléré en raison notamment du départ de la population active (C.A.S., 1989).

La troisième caractéristique d'une communauté en désintégration, l'exode des jeunes, est l'objet de notre article. Le départ massif des jeunes vers la ville accélère le déclin des communautés rurales, privant ces dernières d'un capital humain de remplacement (C.A.S., 1989).

Ces caractéristiques n'épuisent pas tous les signes servant à repérer les communautés en voie de désintégration. Ensemble, elles forment néanmoins une toile de fond contre laquelle se déploie généralement la réalité des communautés en déclin: le rapport *Deux Québec dans un* (C.A.S., 1989) fait par ailleurs grand état de la concentration dans ces milieux de l'inactivité économique, du chômage, de la pauvreté, de la maladie et des problèmes sociaux. Un extrait d'un mémoire du Conseil des affaires sociales et de la famille, adressé à la Commission d'étude sur

1. Nous pensons ici particulièrement à l'étude du D.S.C. de l'hôpital Sainte-Marie de Trois-Rivières (BOISVERT et LEMIRE, 1990) et aux travaux du C.L.S.C. Fleur de Lys (1989, 1990). La première étude a mis en relief l'effet de la désintégration des communautés sur les réseaux d'entraide en santé mentale dans quatre districts de C.L.S.C. de la région de Trois-Rivières. Quant aux travaux du C.L.S.C. Fleur de Lys, ils ont donné une cartographie des besoins et des problèmes de la population du Haut Saint-François.

l'avenir des municipalités (C.A.S.F., 1986) formule ainsi cette idée de concentration géographique des problèmes :

N'est-il pas étonnant d'apprendre, par exemple, que les mauvais résultats en mathématiques et en français, qu'un nombre anormalement élevé d'arrestations pour conduite (avec facultés) affaiblies, que les logements insalubres, que le nombre d'adultes condamnés, qu'une plus faible espérance de vie à la naissance, qu'une plus grande proportion des prises en charge pour délinquance et protection sociale, qu'un plus faible niveau de scolarité, qu'un revenu qui se situe sous le seuil de la pauvreté, etc. se trouvent toujours concentrés dans les mêmes territoires. (Conseil des affaires sociales et de la famille, 1986, 3).

Nous serions alors tentés de parler de l'existence d'une forme de déterminisme social agissant sur les conditions de développement ou de sous-développement des communautés qui pousse à la dérive les communautés en voie de désintégration. L'exode des jeunes du monde rural constituerait un facteur déterminant de cette dérive. Dans le territoire retenu pour notre recherche, ce phénomène d'exode des jeunes s'est révélé particulièrement aigu si on le compare à ce qui se passe dans les autres communautés en voie de désintégration au Québec.

Avant d'aborder les caractéristiques de notre recherche, il importe de souligner le peu de documentation sur la question spécifique de l'exode des jeunes en milieu rural. Hormis les travaux du C.A.S. (1989; 1990), ceux de CÔTÉ (1987) et de CÔTÉ et BARRIAULT (1987), il n'existe pas d'études sur le sujet au Québec. Les recherches ont plutôt porté sur des dimensions périphériques à l'exode comme les jeunes et l'emploi (GAUTHIER, 1987, 1988 et 1990; FORTIN, 1984 et 1986; LEMELIN, 1986), l'univers des valeurs (BERNIER, 1986; BIBBY et POSTERSKI, 1986; COURNOYER, 1985; LAZURE, 1986) ou des barrières tenant à la rigidité sociale (LANGLOIS, 1986 et 1990). Il s'agit donc d'un champ d'exploration de la réalité sociale relativement nouveau bien que l'exode des jeunes vers la ville soit de plus en plus considéré comme un facteur décisif dans l'accélération du sous-développement des communautés rurales : le non-renouvellement du capital humain marquerait une rupture brutale dans la dynamique de ces milieux. Cette absence relative de littérature explique que nous concentrons nos efforts non pas sur des discussions théoriques mais sur l'illustration empirique de l'ampleur et des motifs d'exode des jeunes dans un milieu donné, la M.R.C. du Haut Saint-François, et sur son explication dans une perspective inspirée des travaux du C.A.S.

Notre recherche

La M.R.C. du Haut Saint-François est un territoire qui, selon les indicateurs démographiques et socio-économiques, figure parmi les parents pauvres de l'Estrie, si ce n'est du Québec². Elle couvre 24 municipalités rurales (un peu plus de 20 000 habitants) composant la partie est de la ceinture de Sherbrooke.

2. Pour certaines variables telles que l'évolution démographique 1981-1986, le revenu moyen des ménages, le coefficient de spécialisation, le nombre moyen de suicides par 10 000 habitants, les dépenses en loisirs et culture par personne, la M.R.C. du Haut Saint-François se range dans l'avant dernier quintile des M.R.C. au Québec (C.A.S., 1990).

Notre étude poursuivait différents objectifs : pour les fins de l'article, nous nous limiterons à illustrer le phénomène de désintégration au sein de la M.R.C. et à connaître la perception qu'ont les jeunes de leurs relations avec le milieu et leur désir de le quitter. Notre intention est de faire le lien entre le phénomène de désintégration des communautés rurales et la question de l'exode des jeunes, dans la perspective d'éclairer les motifs sous-jacents à celui-ci.

Nous avons utilisé la notion de « désintégration des communautés », telle que définie par le C.A.S., en vérifiant selon les données publiques si le territoire de la M.R.C. du Haut Saint-François répond aux trois principaux attributs d'une communauté en voie de désintégration : déclin démographique, migrations intérieures et exode des jeunes. Pour ce faire, nous avons d'abord puisé aux recensements de 1971, 1976, 1981 et 1986 pour tracer le profil d'évolution démographique et repérer les éléments de tendances s'y rapportant, puis nous avons consulté d'autres documents ou études qui, de façon complémentaire, nous ont permis d'approfondir certaines dimensions de la désintégration tout en offrant, à l'occasion, une base de comparaison avec la région de l'Estrie et le Québec. Ajoutons que, pour les fins d'analyse interne au territoire de la M.R.C., nous avons découpé celui-ci en regroupements de municipalités obéissant soit à une logique géographique (5 secteurs : nord, est, ouest, sud, centre), soit à une logique démographique et socio-économique (3 secteurs hiérarchisés selon 13 indicateurs³, tels que définis dans l'étude de BÉDARD et CARBONNEAU, 1990). Ce type de découpage territorial s'est avéré nécessaire pour apprécier empiriquement le phénomène de désintégration démographique et sociale dans la M.R.C. du Haut Saint-François ; en plus, il nous a offert une lecture de la réalité du milieu à partir de logiques sociales relativement larges, intégrant les trois dimensions de la notion de « communauté en voie de désintégration ».

Afin de connaître les perceptions des jeunes, nous avons procédé à une enquête par questionnaire auprès de 423 jeunes âgés entre 13 et 20 ans et étudiant au secondaire, ce qui correspond à 16 % des jeunes du même âge dans la M.R.C. Cet âge est représentatif des jeunes fréquentant l'école au secondaire (soit la majorité de ceux résidant dans la M.R.C.). Le questionnaire contenait des sections sur la vie familiale des jeunes, leurs relations avec leur milieu, leur santé, leur vie sociale, leurs besoins, leurs aspirations, leurs valeurs ainsi que d'autres informations de base caractérisant leur situation individuelle et scolaire.

La désintégration de la M.R.C. du Haut Saint-François

Sans nous attarder indûment au profil de la M.R.C. du Haut Saint-François, nous tracerons les principaux traits qui marquent le phénomène de désintégration.

3. Ces indicateurs sont : mobilité de la population, indice de vieillesse, dépendance totale, monoparentalité, pauvreté, veuvage, divortialité, scolarité, chômage féminin, chômage masculin, dépenses des locataires pour l'habitation, dépenses des propriétaires pour l'habitation, ménages vivant de l'aide sociale.

Ces traits nous seront utiles pour mieux définir le contexte général dans lequel s'inscrivent les perceptions des jeunes.

La première dimension est démographique: la population diminue dans la M.R.C. du Haut Saint-François. De fait, sur une période de quinze ans (1971-1986), elle a accusé une baisse de 6,7%. Pour mieux apprécier l'ampleur de cette baisse, soulignons que, pendant la même période, la population de la région de l'Estrie enregistrait une augmentation de l'ordre de 7,0% et celle du Québec, de 8,5%. Soulignons également que les pertes de population dans la M.R.C. se sont concentrées chez les jeunes et la population en âge de travailler alors que le groupe des personnes âgées voyait ses effectifs progresser de façon continue dans le temps. D'où un vieillissement accéléré qui s'installe à demeure.

La seconde dimension a trait au profil des migrations internes: la population est drainée par l'attrait des pôles urbains de développement comme l'observe le C.A.S. dans son *Deux Québec dans un*: le milieu rural se vide de sa population au profit des milieux urbains à fortes concentrations d'emplois. À l'échelle de la M.R.C., l'examen des données publiques nous révèle les faits suivants: les municipalités situées à l'ouest de la M.R.C., donc dans le rayon d'attraction immédiat de la ville de Sherbrooke, présentent un profil nettement plus avantage que celles, par exemple, de l'extrémité est. Pour ces dernières, les pertes de population sont plus accentuées. À l'inverse, les municipalités de l'ouest sont relativement stables sur le plan démographique. En somme, il y a correspondance entre les logiques géographique, démographique et socio-économique: les aires de déclin démographique et de sous-développement s'accroissent à mesure que l'on va de l'ouest de la M.R.C. vers l'est.

Enfin, la dernière dimension, l'exode des jeunes, constitue le cœur de notre sujet. Nous avons emprunté la méthode de l'évolution des cohortes d'âge, telle qu'utilisée dans le document *Deux Québec dans un* pour apprécier le phénomène. Nous retenons le nombre d'individus d'un groupe d'âge (10-19 ans) au recensement d'une année et nous le comparons au nombre de ceux qui composent ce même groupe dix ans plus tard (soit les 20-29 ans). Si l'exode s'est avéré inexistant, nous devrions observer le même nombre de personnes (moins le facteur mortalité qui, par ailleurs, exerce peu d'influence chez les moins de 30 ans). En effectuant l'exercice pour le territoire de la M.R.C., nous avons enregistré des pertes de l'ordre de 35% chez les 20-29 ans en 1986. C'est une perte appréciable qui représente le double de celle enregistrée dans l'ensemble des communautés en diminution démographique au Québec selon le document du C.A.S. (1989). En poursuivant l'étude chez les autres groupes d'âge, aucune indication ne nous est fournie selon laquelle les jeunes quitteraient temporairement leur milieu (ex.: pour des études en ville) et reviendraient plus tard à l'âge de 35-50 ans. Les autres groupes d'âge sont plutôt stables (ils ne perdent ni ne gagnent de dix ans en dix ans) pour amorcer un déclin progressif vers l'âge de 50 ans.

Le désir d'exode chez les jeunes

L'enquête par questionnaire auprès de 423 jeunes a porté sur différentes dimensions. Nous nous en tiendrons ici aux résultats relatifs à la section concernant la relation entre les jeunes et la M.R.C. comme milieu de vie.

Tout d'abord, deux questions sondaient à la fois le désir d'exode des jeunes («Où souhaites-tu résider dans l'avenir?») et la réalité anticipée («Où crois-tu que tu résideras dans l'avenir?»). Dans les deux cas, après la répartition proportionnelle du groupe «ne sait pas», près des deux tiers des jeunes (63% et 65%) ont répondu qu'ils quitteraient leur milieu, soit leur municipalité de résidence ou la région du Haut Saint-François. Les tableaux 1 et 2 rendent compte de cette tendance.

Le désir d'exode est manifeste chez les jeunes répondants et il ne varie pas selon la provenance géographique dans la région. En cela, les résultats enregistrés s'ap-

TABLEAU 1

Distribution des jeunes selon le lieu de résidence souhaité pour l'avenir

Lieu de résidence souhaité	N	%
Municipalité actuelle	92	22,4
Région du Haut Saint-François . .	34	8,3
Région de Sherbrooke	110	26,8
Ailleurs au Québec	63	15,3
À l'extérieur du Québec	40	9,7
Ne sait pas	72	17,5
Total	411	100

TABLEAU 2

Distribution des jeunes selon le lieu de résidence anticipé

Lieu de résidence anticipé	N	%
Municipalité actuelle	64	15,6
Région du Haut Saint-François . .	35	8,5
Région de Sherbrooke	98	23,9
Ailleurs au Québec	51	12,4
À l'extérieur du Québec	31	7,6
Ne sait pas	131	32,0
Total	410	100

parentent à ceux des données publiques sur l'exode des jeunes. Ici, réalité et perception s'accordent donc pour traduire un même phénomène à l'échelle de la M.R.C.

Afin de repérer les facteurs qui seraient associés à l'exode des jeunes, fut-il désiré ou anticipé (tableaux 1 et 2), nous avons procédé par régression logistique en combinant un ensemble de variables à chacun des groupes de jeunes (ceux qui désirent demeurer dans la région du Haut Saint-François et ceux qui souhaitent la quitter). Les tableaux 3 et 4 reproduisent les résultats pour chacune des deux questions.

TABLEAU 3

*Caractéristiques des jeunes qui souhaitent
demeurer dans la région du Haut Saint-François*

Variable	Coefficient de régression logistique
Évalue positivement la région	2,21
Inscrit au secteur d'étude professionnel (secondaire)	1,43
Accorde moins d'importance à un milieu riche en loisirs et à un environnement de qualité	0,95
Sexe masculin	0,87
Accorde moins d'importance à l'obtention d'un emploi futur	0,86
Faibles résultats scolaires (69% et moins)	0,75

TABLEAU 4

*Caractéristiques des jeunes qui anticipent demeurer
dans la région du Haut Saint-François*

Variable	Coefficient de régression logistique
Évalue positivement la région	1,49
Faibles résultats scolaires (69% et moins)	0,91
Sexe masculin	0,86
Ne projette pas fréquenter l'université dans l'avenir	0,73

Un examen préliminaire de ces tableaux nous conduit à la synthèse suivante : des aspirations scolaires et professionnelles élevées et la recherche d'un milieu à forte qualité de vie (loisirs, activités sportives et culturelles, ...) constitueraient les facteurs les plus associés à l'exode des jeunes vers l'extérieur, vers la ville tout particulièrement. Ce portrait traduit l'image que se font la majorité des jeunes et davantage celle des filles. De fait, celles-ci ont de meilleurs résultats scolaires que les garçons (Gamma = 0,40); elles aspirent davantage fréquenter le cégep (Gamma = 0,44) ou l'université (Gamma = 0,37); elles ont des parents qui les encouragent davantage à poursuivre leurs études plutôt qu'à s'orienter plus précocement vers le marché du travail (Gamma = 0,38); enfin, selon différents indicateurs, dont l'insuffisance en loisirs dans le milieu, elles ont une perception plus négative de la région du Haut Saint-François que les garçons. Résultat net: leur désir d'exode est deux fois plus élevé que celui des garçons.

L'exode se révèle donc le premier choix des jeunes, pour des raisons tenant à la fois à une mobilité sociale espérée et à une appréciation tiède de la région du Haut Saint-François. Appréciation, du reste, négative sur le plan des ressources en loisir dans le milieu (69% des jeunes les considèrent «insuffisantes» ou «très insuffisantes») et plutôt partagée quant à leur avenir économique dans la M.R.C. (36% croient qu'ils pourraient occuper dans l'avenir l'emploi qu'ils désirent au sein de la M.R.C. contre 34% qui pensent le contraire et 30% d'indécis). Même dans l'hypothèse où ils auraient la possibilité d'occuper l'emploi convoité, soit au sein de la M.R.C. ou à l'extérieur, moins de la moitié des jeunes (46%) choisiraient de demeurer dans la région du Haut Saint-François⁴.

Selon l'enquête, les parents exerceraient peu d'influence (du moins directement) sur la décision de partir. À la question «Tes parents t'encouragent-ils pour l'avenir à demeurer dans la région ou à la quitter éventuellement?», les deux tiers des jeunes ont révélé n'en avoir jamais discuté avec eux et quand c'est le cas, les parents n'indiquent pas de préférence (19%).

Les motifs de l'exode

D'autres questions ont sondé différentes hypothèses par la mise en situation des jeunes quant à un éventuel exode. Par exemple, nous avons demandé aux jeunes s'ils quitteraient la M.R.C. ou feraient la navette (lieu de résidence — lieu de travail) dans l'hypothèse où ils obtiendraient un emploi à Sherbrooke. La majorité, 57%, quitteraient; 34% resteraient. Les réponses à trois de ces questions nous sont apparues révélatrices de l'état d'âme des jeunes devant la possibilité de quitter leur milieu.

4. La question était ainsi formulée: «Si tu avais la possibilité d'occuper l'emploi que tu désires, soit dans la région du Haut Saint-François, soit dans un centre urbain tel Sherbrooke ou ailleurs (Québec, Montréal,...), que choisirais-tu?» De l'ensemble, 46% ont répondu qu'ils resteraient dans la M.R.C., 35% qu'ils iraient s'établir en centre urbain et 19% restent indécis.

Elles synthétisent la réflexion des jeunes en rapport à deux dimensions associées à l'exode, soit l'emploi et la qualité de vie.

Une première question proposait aux jeunes différents choix de situation, jugeant ainsi certains motifs de leur itinéraire futur. Le tableau 5 rend compte de ces options.

Un second volet du questionnaire traitait des correctifs à apporter dans la région du Haut Saint-François afin d'y retenir les jeunes. Le tableau 6 brosse un portrait de ces correctifs suggérés.

Enfin, nous avons interrogé les jeunes sur le type de région qu'ils privilégieraient. La question était la suivante: «Ultimement, selon toi, qu'est-ce qui est le plus important? Une région où il y a de l'emploi ou une région où il fait bon vivre (loisirs, sports, spectacles)?». Cette question-synthèse au terme d'une série de questions couvrant le champ des relations entre les jeunes et la M.R.C. traduit, selon les résultats du tableau 7, une forme d'ambivalence chez les jeunes.

Cette considération sous divers angles de la perception des jeunes nous conduisent à relativiser la portée d'une hypothèse univoque qui voudrait que l'exode des jeunes soit conditionné principalement, sinon exclusivement, par la «route de l'emploi». Il s'agirait, selon nos résultats, d'une première aperception de la réalité des jeunes car les dimensions loisirs, culture, environnement, qualité de vie se sont avérées parfois aussi significatives que la question de l'emploi. Ainsi, le tableau 3 nous révèle que, dans l'examen des facteurs associés au désir d'exode, le facteur «milieu riche en loisirs et environnement de qualité» devançait légèrement le facteur «emploi futur». Le tableau 7 place sur un pied d'égalité des dimensions reliées à

TABLEAU 5

Les jeunes selon certains choix de situation

Choix de situation	N	%
J'aimerais demeurer dans la région du Haut Saint-François dans l'avenir	69	16,7
J'aimerais vivre ailleurs que dans la région du Haut Saint-François dans l'avenir	81	19,6
Je souhaiterais demeurer dans la région du Haut Saint-François à la condition d'avoir un emploi	132	32,0
Je souhaiterais demeurer dans la région du Haut Saint-François à la condition qu'il y ait davantage de loisirs et d'activités sportives et culturelles . .	37	9,0
Aucun de ces choix	38	9,2
Ne sait pas	56	13,6
Total	413	100

TABLEAU 6

Les jeunes selon leur perception des correctifs à apporter pour qu'ils désirent davantage demeurer dans la région du Haut Saint-François

Correctifs à apporter dans la région du Haut Saint-François	N	%
Il faudrait créer davantage d'emplois	105	25,2
Il faudrait davantage de loisirs et de sports	23	5,5
Les deux sont indispensables (emplois et loisirs/sports)	227	54,4
Autres	15	3,6
Ne sait pas	47	11,3
Total	417	100

TABLEAU 7

Les jeunes selon le type de région souhaité

Situations privilégiées	N	%
Région où il y a de l'emploi	111	27,8
Région où il fait bon vivre (loisirs, sports, spectacles)	107	26,8
Je ne peux choisir entre les deux	166	41,5
Ne sait pas	16	4,0
Total	400	100

l'emploi et à la qualité de vie (loisirs sportifs et socioculturels). Par contre, dans un autre contexte, l'emploi apparaît prépondérant dans l'esprit des jeunes (c'est notamment le cas du tableau 5).

Vers de nouvelles hypothèses d'interprétation de l'exode

Les données publiques recueillies sur le territoire de la M.R.C. du Haut Saint-François inscrivent celle-ci dans la liste des communautés en voie de désintégration : déclin démographique continu, forte proportion de la population en retrait du marché du travail, exode des jeunes, vieillissement accéléré, . . . constituent des traits dominants du territoire. Par ailleurs, la proportion des jeunes qui désirent quitter la région dans l'avenir (63 %) est relativement semblable quelle que soit leur provenance

géographique à l'intérieur de la M.R.C. : le degré de « désintégration » des communautés qui varie selon l'axe géographique (l'ouest plus favorisé, l'est davantage détérioré), ne conditionnerait nullement à l'échelle de la M.R.C. l'ampleur du mouvement d'exode chez les jeunes (ce qui est confirmé par les données publiques). S'il est une différence, elle se situe probablement du côté d'une logique socio-économique selon laquelle les jeunes, issus de secteurs défavorisés, auraient peu d'aspirations scolaires ($\text{Gamma} = 0,28$) tout en entrevoyant un avenir économique, pour ce qui est de l'emploi, dans la région du Haut Saint-François ($\text{Gamma} = 0,30$). Deux facteurs associés à une volonté plus marquée de demeurer au sein de la M.R.C., selon nos résultats.

Cette dernière constatation s'accorde avec une réflexion plus large qui consiste à poser le problème ainsi : l'horizon des aspirations des jeunes de milieux plus défavorisés sur le plan socio-économique s'arrête aux frontières de la M.R.C. alors que le modèle scolaire, dans sa logique, invite à s'affranchir d'elles. C'est dire que les jeunes qui ont des aspirations scolaires élevées souhaitent vivre plus tard dans un milieu en accord avec les promesses du système d'éducation, c'est-à-dire un milieu davantage orienté vers le secteur tertiaire de l'économie, du moins non limité au seul secteur primaire comme c'est le cas dans la M.R.C. du Haut Saint-François où l'agriculture et l'industrie forestière sont les pivots premiers de l'économie locale. Les statistiques nous ont révélé l'existence d'un clivage marqué entre garçons et filles. Ces dernières envisagent deux fois plus que les garçons de quitter la région. D'après nos données, tout les prédispose à le faire : elles ont de meilleurs résultats scolaires que les garçons ; elles ont plus d'aspirations scolaires et professionnelles ; leur perception de la région est plus négative et elles insistent davantage sur l'importance d'un milieu offrant une qualité de vie assurée. À la limite, on a le sentiment que la région se pose en obstacle à leurs aspirations, ce qui rend l'exode attrayant chez elles alors que la perception des garçons paraît nettement plus nuancée : la moitié (49 % comparativement à 28 % chez les filles) souhaiterait demeurer dans leur région. Celle-ci présente pour eux des attributs qui s'accordent davantage à leurs aspirations ; pour certains, le caractère agricole et forestier de l'activité économique du Haut Saint-François constitue de fait un attrait réel pour leur avenir. Il surgit donc deux cohérences selon le sexe.

Le système scolaire opère une forme de transgression du milieu rural en y véhiculant chez les jeunes des aspirations qui impliquent la mobilité, sociale et géographique. Ils finissent par se sentir à l'étroit. En effet, l'école est « traversée » par différents courants culturels, porteurs de valeurs présentes dans la société. Ces dimensions proprement culturelles agissent sur l'imaginaire des jeunes, leurs aspirations, leurs besoins, leurs projets d'avenir. C'est probablement leur influence qui peut expliquer que la question de l'emploi ne se révèle pas le seul déterminant de la volonté d'exode des jeunes selon les résultats de notre recherche. L'hypothèse de l'attraction de modèles culturels de plus en plus universels, tels que la consommation de biens et services, propre à la ville, est séduisante car elle pose le divorce entre des projets de vie promus par les valeurs sociales dominantes et les conditions de vie dans

les milieux ruraux. Dans cette perspective, le milieu rural serait perçu comme l'incarnation des limites aux projets de vie dominants, et, pour plusieurs jeunes ruraux, l'exode deviendrait irrésistible. Ajoutons à ces considérations le fait que les établissements d'enseignement collégial et universitaire sont localisés en milieu urbain, ce qui commande une adaptation des jeunes en provenance de la campagne qui peut les conduire à « faire leur nid » en ville, à s'y installer à demeure leur période de scolarité complétée.

Une autre question mérite d'être soulevée : doit-on considérer l'exode des jeunes comme un mal en soi ? Certes, si l'on se place du point de vue de l'avenir des communautés rurales en voie de désintégration, mais pas nécessairement si l'on s'en tient au jeune lui-même, à son avenir personnel, aux avantages de la mobilité sociale. Il n'y a pas nécessairement adéquation entre le sort des collectivités rurales et celui des jeunes. Le départ des jeunes a pour effet direct l'accélération du déclin des communautés locales prises comme entités géographiques alors que l'exode vers la ville offre généralement de meilleures garanties d'ascension sociale pour les jeunes (généralement, car certains d'entre eux quittent la campagne pour élargir le cercle de la pauvreté dans des quartiers de centre-ville). Sans qu'il n'y ait de réponse définitive à une telle question, il importe de considérer la diversité des intérêts en cause pour éviter une réflexion univoque.

Nos constatations ne sont pas étrangères à certaines tendances de fond observées historiquement à l'échelle du Québec ; elles se retrouvent pour ainsi dire au confluent de celles-ci. Trois d'entre elles nous paraissent pertinentes à la discussion. En premier lieu, le déclin de la population rurale : celle-ci, sur vingt-cinq ans (1961-1986) est passée de 25,7 % à 22,1 % de la population totale du Québec (CALDWELL et BAILLARGEON, 1990) ; la concentration de la population dans des aires urbaines de 100 000 habitants et plus s'est accrue significativement pendant la même période ; les jeunes contribuent à la fois à ce mouvement migratoire vers la ville. En second lieu, certaines identifications sociales (ex. à la paroisse) tendent à disparaître au profit d'une nouvelle identification territoriale au Québec chez les générations scolarisées après 1960 (CALDWELL, 1990), ce qui signifie, par exemple, que le sentiment d'appartenance d'un jeune à sa localité pourrait s'avérer trop ténu pour offrir une résistance à l'attrait de la grande ville⁵.

En complément, mentionnons deux aspects que soulignent les agents du milieu rencontrés en groupes pour les fins de notre recherche. Ces participants (environ une quarantaine, actifs dans des organismes locaux) nous ont révélé qu'en période de

5. À cet égard, bon nombre d'agents du milieu, gravitant dans les organismes sociaux de la M.R.C., ont témoigné, lors de rencontres en groupe, de l'absence de sentiment d'appartenance des jeunes à leur localité. Certains ont pointé le phénomène de la fermeture des écoles de rang comme responsable, à l'origine, de la non-identification du jeune à son milieu.

récession économique, des jeunes ayant quitté la campagne pour la ville y reviennent : le coût de la vie est moindre. Ici, le milieu rural remplirait une fonction de « refuge temporaire », car, selon les participants, ce serait en période d'expansion économique, même si elle est ressentie à la campagne, que l'on assisterait à des exodes massifs de jeunes vers la ville.

Un second aspect a trait à la question de la qualité de vie recherchée. Certains participants ont fait valoir que le contenu de celle-ci pouvait varier selon les générations. C'est ainsi qu'une qualité de vie définie à partir de standards de consommation de biens et de services, serait davantage assimilable à la jeune génération et la conduirait donc inévitablement aux portes de la ville alors qu'un autre type de qualité de vie (endroits paisibles, prés verts, loisirs champêtres,...) serait le fait de la génération des parents de ces jeunes. Bien que l'on puisse introduire avantageusement des nuances dans ce type d'analyse par trop globalisant (des passerelles existent entre les deux générations, les jeunes ayant aussi des valeurs écologiques et les adultes ne refusant pas quelques visites à l'autel de la consommation), il n'en demeure pas moins que ce clivage est utile pour une meilleure compréhension des motifs d'exode des jeunes vers la ville.

*

* *

Notre recherche a mis en évidence l'ampleur du désir d'exode chez les jeunes d'un milieu rural donné, la M.R.C. du Haut Saint-François, et le fait que cette volonté n'était pas le fruit d'un seul déterminant : l'emploi, les loisirs, la qualité de vie, la culture, sont autant de dimensions qu'il faut considérer dans l'examen du phénomène d'exode des jeunes du milieu rural. Pour ces jeunes, la ville est synonyme de promotion sociale ; le lieu où « tout se passe » selon l'expression d'un jeune dans l'étude. Sous l'angle de l'exode, garçons et filles forment deux mondes à part, les dernières désirant deux fois plus que les premiers quitter la région du Haut Saint-François pour la ville. Enfin, mentionnons que la « route de l'emploi », souvent pointée du doigt comme première responsable de l'exode des jeunes, ne serait que le moyen, le véhicule nécessaire donnant accès au mode de vie recherché et incarné par « L'Eldorado urbain ».

Ces considérations tiennent pour la M.R.C. du Haut Saint-François. D'autres enquêtes offrant une base de comparaison avec des milieux similaires permettraient d'apprécier la portée générale des tendances observées. En particulier, le caractère « universel » des aspirations des jeunes, qui les conduiraient vers la ville, et l'égalité relative dans leur esprit des facteurs liés à la recherche de modes de vie et ceux tenant à l'emploi, seraient des dimensions pertinentes à explorer. Les conclusions de ces

études pourraient également éclairer les acteurs du milieu désireux d'améliorer les conditions de leur communauté afin de garder leurs jeunes pour préparer l'avenir.

Jacques ROY

*Centre de recherches sur les services communautaires,
Université Laval.*

BIBLIOGRAPHIE

- BÉDARD, Raymonde, Michel CARBONNEAU, *Certaines caractéristiques démographiques, sociales et économiques des municipalités du C.L.S.C. Fleur de Lys*, 1986. *Évaluation du risque global de problématiques sociales et sanitaires de ces municipalités*, Sherbrooke, D.S.C. du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke.
- BERNIER, Léon, « Tant qu'ils choisiront de vieillir... Point de vue sur les aspirations des jeunes », dans *Une société des jeunes ?*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 29-44.
- BIBBY, Réginald, W. Donald et C. POSTERSKI, *La nouvelle génération : les opinions des jeunes du Canada sur leurs valeurs*, Montréal, Fides.
- BOISVERT, Réal et Louise LEMIRE, *Regard sur la problématique de la santé mentale : désintégration et réseaux d'entraide dans quatre communautés de la Mauricie*, Trois-Rivières, D.S.C. Ste-Marie.
- BOUCHARD, Camil, « Les avatars de la prévention : prétendre prévenir », *Revue internationale d'action communautaire*, 11, 51 : 21-27.
- BRENNER, John, *Estimating the Social Costs of National Economic Policy : Implications for Mental and Health and Criminal Aggression. Achieving the Goals of the Employment Act of 1946, Thirtieth Anniversary Review*, Washington, United States Government Printing Office. (Prepared for the use of the Joint Economic Committee Congress of the United States, 94th Congress, 2nd Session.)
- CALDWELL, Gary et J.-P. BAILLARGEON, « Localité », dans *La société québécoise en tendances, 1960-1990*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 89-94.
- CALDWELL, Gary, « Identification au microsocioal », dans *La société québécoise en tendances, 1960-1990*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 81-83.
- CARBONNEAU, Michel, *Les principales maladies affectant la population du C.L.S.C. Fleur de Lys selon leur prévalence sur la mortalité, la morbidité hospitalière et les journées d'hospitalisation par groupe d'âge*, Sherbrooke, D.S.C. du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke.
- CARBONNEAU, Michel, *Certaines caractéristiques démographiques, sociales et économiques des C.L.S.C. de la région 05*, 1986. *Évaluation du risque global de problématiques sociales et sanitaires de ces C.L.S.C.*, Sherbrooke, D.S.C. du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke.
- C.L.S.C. Fleur de Lys, *Principales caractéristiques et besoins de la population sur le territoire du C.L.S.C.*, Weedon.

- COLIN, Christine, «Pauvreté et santé: un lien étroit», *D.S.C. Express*, 13: 4.
1989
- Comité Brunet, *Rapport du Comité de réflexion et d'analyse des services dispensés par les C.L.S.C.*,
1987 Québec, Gouvernement du Québec.
- Comité d'aide au développement de la collectivité, *Plan de développement économique quinquennal*.
1990 East Angus, Comité d'aide au développement de la collectivité de la région du Haut Saint-François.
- Conseil des affaires sociales et de la famille, *Objectif: Santé*, Rapport du Comité d'étude sur la promotion
1984 de la santé, Québec, Gouvernement du Québec.
- Conseil des affaires sociales et de la famille, *Mémoire à la Commission d'étude sur l'avenir des*
1986 *municipalités*, Québec.
- Conseil des affaires sociales, *Deux Québec dans un. Rapport sur le développement social et démogra-*
1989 *phique*, Québec, Gaëtan Morin éditeur, et Gouvernement du Québec.
- Conseil des affaires sociales, *Agir ensemble. Rapport sur le développement*, Québec, Gaëtan Morin
1990 éditeur, et Gouvernement du Québec.
- CORIN, Ellen et al., *Comprendre pour soigner autrement*, Montréal, Les presses de l'Université de
1990 Montréal.
- CÔTÉ, Charles, «Le développement de la pauvreté», dans *Les nouveaux visages de la pauvreté*, Québec,
1987 Institut québécois de recherche sur la culture, Québec, 221-231.
- CÔTÉ, Charles et Claude BARRIAULT, *Les disparités entre les populations en besoin et la répartition*
1987 *géographique des ressources disponibles*, Québec, Commission d'enquête sur les services de santé et les services sociaux. (Dossier thématique.)
- COURNOYER, Monique, *Avoir 15 ou 16 ans en 1985: l'univers culturel des jeunes*, Québec, Gouvernement
1985 du Québec.
- COX, Fred M., *Strategies of Community Organization*, Itasca, Illinois, F.E. Peacock publishers inc.
1970
- FORTIN, Pierre, «Le chômage des jeunes au Québec, Aggravation et concentration, 1966-1982», *Rela-*
1984 *tions industrielles*, 39, 3: 419-447.
- FORTIN, Pierre, «Conjoncture, démographie et politique: où va le chômage des jeunes au Québec», dans
1986 *Une société des jeunes?*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 191-207.
- GAUTHIER, Madeleine, «Les jeunes sans emploi sont-ils pauvres?», dans *Les nouveaux visages de la*
1987 *pauvreté*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 45-65.
- GAUTHIER, Madeleine, *Les jeunes chômeurs*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.
1988
- GAUTHIER, Madeleine, *L'insertion de la jeunesse québécoise en emploi*, Québec, Institut québécois de
1990 recherche sur la culture.
- GODBOUT, Jacques T. et Jérôme GUAY, *Le communautaire public: le cas d'un C.L.S.C.*, Montréal,
1988 I.N.R.S.-Urbanisation.
- JEAN, Bruno, «Un monde rural en mutation», *Le Devoir*, Montréal, 1^{er} et 2 février, p. 2.
1991
- LANGLOIS, Simon, «Les rigidités sociales et l'insertion des jeunes dans la société québécoise», dans *Une*
1986 *société des jeunes?*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 301-323.
- LANGLOIS, Simon, «La place des jeunes dans la société globale: retournements et diversité», *L'Action*
1990 *nationale*, LXXX, 4: 494-503.

- LANGLOIS, Simon *et al.*, *La société québécoise en tendances 1960-1990*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1990.
- LAVOIE, Jean Pierre et Carole POULIN, «Pauvreté et santé: quelques résultats de Santé Québec», *Santé Société*, 11: 4, 1989.
- LAZURE, Jacques, «Les modes de vie des jeunes», dans *Une société des jeunes?*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 45-59, 1986.
- LEMELIN, Clément, «Les jeunes et le marché du travail», dans *Une société des jeunes?*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 237-256, 1986.
- Manifeste des ruraux du Bas-Saint-Laurent, «Bas-Saint-Laurent: sortir de l'humiliante dépendance», 1990 extraits du manifeste, *Le Soleil*, Québec, 12 juin.
- Ministère de la Santé et des Services sociaux, *Pour améliorer la santé et le bien-être au Québec: orientations*, Québec, Gouvernement du Québec, 1989.
- Ministère de la Santé et des Services sociaux, *Une réforme axée sur le citoyen*, Québec, Gouvernement du Québec, 1990.
- NINACS, William A, «L'intervention communautaire: une alternative à l'intervention sociale», *Revue canadienne de santé mentale communautaire*, 9: 1, 1990.
- Office de la planification et du développement du Québec, *À l'heure de l'entreprise régionale. Plan d'action en matière de développement régional*, Québec, Gouvernement du Québec, 1988.
- ROY, Jacques, *Un C.L.S.C. «des champs» dans ses relations avec la population et les organismes du milieu. Une étude de cas: le C.L.S.C. Arthur-Caux*, Ste-Foy, Centre de recherche sur les services communautaires, Université Laval, 1989.
- Santé Québec, *Et la santé, ça va? Rapport de l'enquête Santé Québec*, t. 1, Québec, Gouvernement du Québec, 1987.
- WILKINS, Russel, *Health Expectancy in the Territory of the Montreal General Hospital Department of Community Health*, Montréal, Montreal General Hospital, 1982.